

Ville de Béthune



MAIRIE

Semaine Bleue : rendez-vous du 4 au 12 octobre

À l'occasion de la Semaine Bleue, la Ville de Béthune propose un programme d'animations, qui s'adapte à tous les goûts : Spectacles, séance de cinéma, randonnée après-midi "Inter Clubs", découvrez le programme...

Publié le 23 septembre 2021

LUNDI 4 OCTOBRE

Pièce de théâtre Stanis le Polak

Lieu : Salle des Cheminots

Ouverture des portes à 14h30 - début du spectacle à 15h30

Vente d'un livre de recettes polonaises à la fin du spectacle et buvette

MARDI 5 OCTOBRE

Séance de cinéma : « Pourris gâtés »

Lieu : Étoile Cinémas

Rendez-vous à 13h30

MERCREDI 6 OCTOBRE

Marche bleue intergénérationnelle à la Gare d'eau

Rendez-vous à la salle de la Tannerie, à 14h

La randonnée sera suivie d'un goûter à la salle de la Tannerie.



JEUDI 7 OCTOBRE

Repas Auberge de l'Oiseau perdu à Merville

Rendez-vous devant le CCAS, départ à 11h

Repas suivi d'une représentation de chants d'époque avec participation du public

Demande de participation : 10€ par personne

VENDREDI 8 OCTOBRE

Après-midi "Inter Clubs"

Au Foyer François Albert, de 14h à 17h

Jeux de société et cartes, suivis d'une collation.

Ouvert à tous les seniors (dès 65 ans)

Inscriptions auprès des associations de seniors :

- AMITIÉ ET BONNE HUMEUR

La Goutte de lait, Gisèle LIÉVIN - 06 73 07 31 71

- CLUB du PERROY

Salle Vantouroux, rue de Lille, Éliane QUEMBRE - 06 89 22 82 27

- CLUB ESPÉRANCE

Maison des associations, Francine LESAGE - 06 26 46 89 06

- CLUB CHOPIN

8Ter, Joséphine WITKOWSKI- 06 79 47 22 34

MARDI 12 OCTOBRE

Les grands de la chanson française de Patrice Péricard

Au Théâtre Municipal, début du spectacle à 15h avec entracte

Le CCAS mettra à disposition des personnes qui le souhaitent les navettes seniors pour le transport au théâtre.

Infos pratiques

Pour participer aux activités, il est nécessaire de vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 286 Rue Fernand Bar à Béthune / 06 17 10 78 51.

- Les activités sont réservées uniquement aux Béthunois de 65 ans et plus.
- Les activités sont gratuites hormis le « repas auberge » (10€ par personne).
- À la demande, le CCAS peut mettre à disposition les navettes seniors pour certaines activités.
- Le pass sanitaire est obligatoire pour les activités en intérieur.